Temps difficiles et sages conseils

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1926)**

Heft 68

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-889659

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III

PARIS (8e)

BULLETIN MENSUEL

FÉVRIER 1926 — Le Numéro: 2 f. 50 (Français) — Abonnement: 25 f. (Français) — Numéro 68

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALPHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE
PRÉSIDENT: M. J.-L. COURVOISIER
VICE-PRÉSIDENT: M. AUGUSTE DUPLAN
TRÉSORIER: M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. MAURICE TREMBLEY

Temps difficiles et sages conseils

A l'une des dernières séances de la Société d'Economie Nationale, *M. Lucien Romier, président de cette société, a donné lecture d'une liste d'observations qui lui ont paru de nature à éclairer les producteurs, commerçants et financiers, dans les décisions qu'ils ont à prendre et la ligne de conduite qu'ils ont à tenir dans la période difficile que nous traversons tous.*

Nous sommes certains que le plus grand nombre de nos lecteurs nous saura gré de reproduire ici les passages essentiels des sages avis de M. Lucien Romier :

L'inflation, outre ses conséquences néfastes dans le domaine social, entraîne pour les producteurs des difficultés sérieuses. La plus redoutable est sans doute la *perte de substance,* qui se traduit par une diminution progressive des fonds de roulement et par la difficulté de reconstituer dans des délais normaux le capital fixe. Une orientation économique fâcheuse a conduit des entreprises étrangères à chercher à sauvegarder leur capital en augmentant indéfiniment leurs moyens de production... Il en est résulté pendant la période ultérieure de stabilisation une aggravation du déséquilibre économique général, dont les conséquences les plus apparentes ont été le chômage et la crise de crédit.

Il importe avant tout de recommander aux producteurs *les plus larges amortissements possibles,* ainsi qu'un contrôle périodique, à l'intérieur des entreprises, des bilans-papier par l'emploi périodique d'une comptabilisation-or. La question des amortissements est liée à celle de la *constitution de réserves* correspondant à un actif immédiatement mobilisable, réserves qui doivent être suffisamment importantes afin de maintenir intacte la capacité de production.

Les ventes à terme éloigné entraînent pour les entreprises des risques considérables. Un assouplissement des dispositions élgislatives et administratives permettant les *couvertures en devises pour des contrats à long terme* pourrait dans certains cas fournir une solution heureuse.

En ce qui concerne l'exportation, les vendeurs ont avantage à tenir compte des *prix en vigueur à l'étranger,* et à libeller leurs factures, autant que possible, *dans la monnaie du pays où ils vendent,* pourvu que cette monnaie soit saine.

Dans la crise actuelle, dont les solutions ont plutôt le caractère d'expédients..., on ne saurait trop mettre en garde les producteurs contre la *tendance au moindre effort technique,* que favorise l'inflation, pour les encourager, au contraire, à améliorer les méthodes de production, d'organisation commerciale et d'expansion.